



# Syndicat **Unitaire** des **Personnels** des **Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Déclaration du SUPAP-FSU au CHSCT DASCO du 10 février 2021

## Conditions de travail, sous-effectifs, mise en danger des personnels, précarité : STOP !!!

Monsieur le président, Madame la directrice, Mesdames et Messieurs,

**La situation est critique pour les agents de la DASCO « surmobilisés », sur le terrain ou en télétravail, près d'un an après le début de cette terrible pandémie : fatigue, épuisement, souffrance, inquiétude, stress, et ce, quels que soient les métiers des collègues.**

À ceci de nombreuses raisons liées à la crise sanitaire mais aussi à **l'incapacité de la Ville de Paris d'aménager le travail de ses agents et l'accueil du public :**

- Pas de postes « télétravaillables » dans les écoles et collèges
- Pas d'aménagements horaires (pas de réduction de l'amplitude d'ouverture des établissements, contrairement au secteur de la petite enfance notamment)
- Pas de réduction de l'accueil des usagers
- Plusieurs centaines de collègues en ASA
- Une augmentation importante du nombre de malades du Covid ou d'agents cas contact
- Un manque critique de personnels encore bien supérieur aux sous effectifs constatés en temps normal

**Indépendamment de la nécessité d'une autre organisation du travail, protectrice des agents et des usagers, la situation met comme jamais en exergue le besoin de recrutement conséquent pour l'ensemble des corps de métiers de la DASCO : ASEM, ATE, AAAS, ATEE notamment.**

- **Nous alertons également de nouveau sur les risques sanitaires et la mise en danger des personnels et usagers par la politique irresponsable de regroupements de centres de loisirs sur la période de vacances à venir.** Nous contestons ces regroupements en temps normal, sources de dégradations des conditions de travail des agents et d'accueil du public. Ces regroupements, qui empêchent toute application du protocole sanitaire, deviennent totalement inacceptables dans le contexte que nous connaissons, notamment avec l'apparition de variants beaucoup plus contagieux. **Cela doit cesser !**
- **Nous souhaitons revenir sur la mobilisation du 4 février** appelée par 6 organisations représentatives de la Ville de Paris, dont les 3 organisations syndicales de la DASCO (CGT/UNSA/SUPAP-FSU), et rappeler ici le **succès de cette journée avec près de 2 000 grévistes à la DASCO, et ce malgré un recensement que nous estimons peu fiable.**

**Nous ne laisserons pas la Ville de Paris mettre en œuvre cette loi de régression sociale sans précédent pour les agents de la collectivité parisienne en se contentant de répéter comme un mantra que « *la loi s'impose à nous* ».**

**Il y a d'une part, si la Maire en a la volonté, des possibilités techniques de parvenir au maintien du temps de travail actuel et d'accéder à la revendication principale et légitime des agents : **pas une minute de plus !****

**Par ailleurs, si la Ville est tellement soucieuse du respect de la loi, qu'elle commence, a minima, par contractualiser immédiatement les milliers de collègues de la DASCO illégalement employés à la vacation sur des postes permanents !**

Pour illustrer ce scandale, **4** gardiens d'écoles vacataires effectuaient plus de 910h annuelles en 2013...ils étaient **513** en 2019 ! Et ces chiffres continuent à augmenter depuis ! Résultat d'une politique désastreuse de non rénovation des logements de fonction des gardiens. À chaque départ à la retraite d'un collègue titulaire, l'appartement de fonction reste vacant en attente d'une rénovation qui prend généralement plusieurs années ! **D'où le recours à la vacation...et l'aggravation constante de la précarité sur notre direction !**

Dans le contexte sanitaire actuel cela signifie qu'au lieu d'avoir des gardiens titulaires logés, des centaines de collègues vacataires prennent quotidiennement des risques en empruntant deux fois par jour les transports en commun !

- **Enfin nous souhaitons une fois de plus vous alerter sur la situation particulièrement dégradée et alarmante vécue par les personnels UGD et SGD.** Plus que jamais il faut largement renforcer les pôles RH, les collègues étant soumis à une charge de travail insupportable, charge encore amplifiée avec la mise en œuvre de la DSN (déclaration sociale nominative). **Trop c'est trop ! Des recrutements en nombre et vite !**

Merci pour votre écoute.

*Paris le 10 février 2021*

**Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org>**

**Mail du syndicat : [SYNDICAT-supap-fsu@paris.fr](mailto:SYNDICAT-supap-fsu@paris.fr)**